

[Texte]

Mr. de Jong: Will we see the legislation before the summer recess?

Mrs. McDougall: The draft legislation that is out now?

Mr. de Jong: No. Will you be tabling it in the House?

Mrs. McDougall: I should certainly expect so, yes.

Mr. de Jong: So we are looking at a timeframe of some time in the next few months?

Mrs. McDougall: Yes.

Mr. de Jong: Okay.

The Chairman: Mr. Blenkarn.

Mr. Blenkarn: I want to get on to the question of directorships because, as you know, the Finance committee in detail thought about this in preparing recommendations for the national financial administration agency, with the concept of directors right from the industry in order to give the agency street smarts. By deliberately excluding representatives of the industry—because that is what we have done—this agency does not have any street smarts; it has old-fogy smarts maybe, or smarts from some other organization, but it does not have any street smarts in what is going on in banking or in the trust companies.

I was wondering what the rationale was to keep this organization as far removed as possible from the real world?

Mrs. McDougall: That is, first of all, not the intent at all. As I was saying before, you could, for example, have an investment counsellor. You could probably have an investment dealer or money market person. All we are saying is that if you are a senior vice-president of X bank then you should not have the right to sit around the table and look at the results of Y bank. I think if I were X bank or Y bank then I would object strongly to that.

I also think it is all very well and good to suggest that people leave the room when particular things are being discussed, but if you are dealing in a situation like that then you would find that the effectiveness of that director would be reduced considerably because they would be out of the room for a good part of the conversations.

We are not in any way suggesting that we are going to appoint old fogies. We might appoint some very sharp people over the age of 65, as I am sure the hon. member will be when he is 65. He would not like that expression.

[Traduction]

tâcher de faire davantage au fur et à mesure que nous progressons.

M. de Jong: Allons-nous voir ce projet de loi avant les vacances d'été?

Mme McDougall: L'ébauche de projet de loi qui est déjà sortie?

M. de Jong: Non. Allez-vous déposer ce projet de loi à la Chambre?

Mme McDougall: C'est ce qui est prévu.

M. de Jong: Et cela devrait se faire au courant des prochains mois, n'est-ce pas?

Mme McDougall: Oui.

M. de Jong: Très bien.

Le président: Monsieur Blenkarn.

M. Blenkarn: J'aimerais aborder la question de la composition du conseil d'administration car, comme vous le savez, le Comité des finances s'est longuement penché là-dessus lors de la préparation de recommandations pour l'agence d'administration financière nationale et il en est arrivé à la conclusion qu'il faudrait que le conseil d'administration compte des gens de l'industrie afin que l'agence ait en son sein des fins connaisseurs du monde financier. En excluant délibérément des représentants de l'industrie—car c'est cela que nous avons fait—cette agence n'aura pas de spécialistes du monde des finances. Elle aura quelques vieux de la vieille et peut-être quelques personnes bien calées d'autres organismes, mais elle n'aura pas de fins connaisseurs de ce qui se passe dans le secteur bancaire et du côté des sociétés de fiducie.

J'aimerais savoir pourquoi on a jugé bon de garder cet organisme aussi à l'écart que possible du vrai monde.

Mme McDougall: Tout d'abord, là n'est pas du tout notre intention. Comme je l'ai dit tout à l'heure, vous pourriez avoir, par exemple, un conseiller en matière d'investissement. Vous pourriez sans doute également avoir un courtier en placements ou un spécialiste de la Bourse. Tout ce que nous disons c'est que le vice-président supérieur de la banque X ne devrait pas avoir le droit de siéger au conseil de la banque Y pour en connaître les résultats. Si j'étais à la banque X ou Y, il me semble que je m'opposerais fermement à cela.

Par ailleurs, c'est peut-être une bien bonne idée de proposer que les gens soient appelés à quitter la salle lorsque certaines questions sont abordées, mais je pense que dans pareille situation, l'on découvrirait très vite que l'efficacité de l'administrateur concerné serait considérablement réduite, car il aurait été absent pendant une bonne partie des conversations.

Nous ne disons aucunement que nous voulons nommer des vieux de la vieille qui ne sont peut-être plus très au courant. Nous nommerons sans doute quelques personnes très futées âgées de plus de 65 ans, et je suis convaincue que ce qualificatif s'appliquera au député lorsqu'il aura dépassé l'âge de 65 ans. Il n'aimerait pas qu'on parle de lui comme d'un vieux bonze, dépassé par les événements.